

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le jeudi vingt et un avril, à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. TROUILLOT Francis, Maire.



COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET EAU

Le Maire donne la présidence à Mr VIENNET Bernard, 1^{er} Adjoint, et remet au Conseil Municipal tous les documents nécessaires à l'examen des comptes. Après que le Maire eût quitté la salle, le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne acte de la présentation du compte administratif et l'approuve à la majorité.

EXPLOITATION :

Dépenses : **20 393.71 €**
Recettes : **29 383.95 €**
Solde au 31/12/2010 : **8 990.24 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **13 461.34 €**
Recettes : **18 637.64 €**
Solde au 31/12/2010 : **5 176.30 €**

EXCEDENT AU 31/12/2010 14 166.54 €

Quitus est donné au Receveur Municipal pour le compte de Gestion 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET GENERAL

Le Maire donne la présidence à Mr VIENNET Bernard, 1^{er} Adjoint, et remet au Conseil Municipal tous les documents nécessaires à l'examen des comptes. Après que le Maire eût quitté la salle, le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne acte de la présentation du compte administratif et l'approuve à la majorité.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **101 899.26 €**
Recettes : **183 036.27 €**
Solde au 31/12/2010 : **81 137.01 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **47 503.82 €**
Recettes : **35 964.85 €**
Solde au 31/12/2010 : **-11 538.97 €**

EXCEDENT AU 31/12/2010 69 598.04 €

Quitus est donné au Receveur Municipal pour le compte de Gestion 2010.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 – BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire donne la présidence à Mr VIENNET Bernard, 1^{er} Adjoint, et remet au Conseil Municipal tous les documents nécessaires à l'examen des comptes. Après que le Maire eût quitté la salle, le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne acte de la présentation du compte administratif et l'approuve à la majorité.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **204 596.40 €**
Recettes : **318 245.12 €**
Solde au 31/12/2010 : **113 648.72 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **133 047.34 €**
Recettes : **103 818.94 €**
Solde au 31/12/2010 : **-29 228.40 €**

EXCEDENT AU 31/12/2010 84 420.32 €

Quitus est donné au Receveur Municipal pour le compte de Gestion 2010.

.../...

VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

Le Maire présente le tableau comparatif du produit attendu 2010 et 2011 suite à la réforme fiscale :

Les 4 Taxes	2010			2011 – avec augmentation de 1,010014		
	Base	%	Produit	Base	%	Produit
Taxe d'habitation	133 900	7,05	9 440	149 100	13,49	20 114
Taxe foncière	78 800	15,45	12 175	84 700	15,60	13 213
Taxe foncière non bâti	8 500	16,43	1 397	8 700	17,40	1 514
TP - aujourd'hui CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)		21,91	10 824	7 700	26,77	2 061
TOTAUX			30 770.00			36 902
NOUVEAUX PRODUITS						
CVAE (Impôts entreprises)						842
Produit FNB						255
NOUVEAU TOTAL 2011						37 999

Au produit attendu 2011 de **37 999 €** il convient de déduire **1 383 €** à inscrire en dépense de fonctionnement sur la nouvelle ligne : prélèvement GIR – correspond à la différence entre les montants totaux des taxes 2010 avant réforme et les montants après réforme fiscale.

Après présentation des données ci-dessus, le Maire expose au Conseil municipal que les taux d'imposition n'ont pas été revalorisés depuis 9 ans, il propose une augmentation de **1.010014** pour 2011, le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET EAU

Après présentation détaillée par le Maire des sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif Eau 2011 tel qu'il est présenté ci-dessous :

EXPLOITATION :

Dépenses : **25 073.70 €**
Recettes : **33 490.24 €**
Solde au 31/12/2011 : **8 416.54 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **24 800.00 €**
Recettes : **24 800.00 €**
Solde au 31/12/2011 : **0.00 €**

EXCEDENT AU 31/12/2011 8 416.54 €

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET GENERAL

Après présentation détaillée par le Maire des sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif Général 2011 tel qu'il est présenté ci-dessous

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **179 014.58 €**
Recettes : **328 228.49 €**
Solde au 31/12/2011 : **149 213.91 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **226 138.97 €**
Recettes : **226 138.97 €**
Solde au 31/12/2011 : **0.00 €**

EXCEDENT AU 31/12/2011 149 213.91 €

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET LOTISSEMENT

Après présentation détaillée par le Maire des sections de fonctionnement et d'investissement, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Budget Primitif Lotissement 2011 tel qu'il est présenté ci-dessous :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : **237 906.50 €**
Recettes : **237 906.50 €**
Solde au 31/12/2011 : **0.00 €**

INVESTISSEMENT :

Dépenses : **59 228.40 €**
Recettes : **59 228.40 €**
Solde au 31/12/2011 : **0.00 €**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice 2010	48 455.86 €
B Résultats antérieurs reportés	32 681.15 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)	81 137.01 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	

D Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement)	11 538.97 €
-------------------------------	-------------

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement	13 112.65 €
Excédent de financement (1)	3 570.00 €

Besoin de financement F	=D+E	21 081.62 €
--------------------------------	-------------	--------------------

AFFECTATION = C	=G+H	81 137.01 €
------------------------	-------------	--------------------

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	21 081.62 €
--	-------------

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	60 055.39 €
--	--------------------

TRANSFERT DE LIGNE DE TRESORERIE

Le Maire expose au Conseil municipal que la commune avait souscrit une ligne de trésorerie de **120 000 €** auprès de la Banque Populaire de Bourgogne Franche Comté afin de pouvoir financer les frais occasionnés par l'aménagement du lotissement (délibération du 2/09/2010 – Budget lotissement).

N'ayant pas eu besoin de fonds, le Maire propose de transférer cette ligne de trésorerie au budget général.

Les crédits nécessaires au paiement des intérêts de la ligne de trésorerie seront ouverts au budget primitif 2011.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES MARCHES – LOGEMENT « RUE DES ROSIERS »

Le Conseil Municipal d'OUGNEY-DOUVOT, après publicité et mise en concurrence des marchés de travaux et suite à l'analyse des offres concernant l'extension et la mise aux normes d'un logement dans le bâtiment de la cité ouvrière situé Rue des Rosiers à OUGNEY-DOUVOT, autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes, dont les offres ont été considérées comme économiquement les plus avantageuses :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT € HT
LOT 1 Démolitions Maçonnerie	EGBTP	8 581,23 €
LOT 2 Menuiseries intérieures et extérieures	Menuiserie LP	22 915,58 €
LOT 3 Doublages Cloisons Plafonds Peinture Revêtements	Bisontine de Peinture	21 492,97 €
LOT 4 Revêtement de sol souple	AFFROUN	4 218,96 €
LOT 5 Plomberie	ANGONIN	6 124,00 €
LOT 6 Ferronnerie Métallerie	LONCHAMPT	3 915,00 €
LOT 7 Electricité VMC Chauffage	RENAUD	8 499,61 €
TOTAL HT		75 747,35 €

Montant total du marché :

75 747,35 Euros HT.

Les marchés ont fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence, réalisées de la façon suivante :

▷ Presse écrite : **avis d'appel public à la concurrence publié dans L'Est Républicain du 14 février 2011.**

▷ Internet : **diffusion sur le site www.aapc.fr**

▷ **Affichage en mairie.**

Nombre d'offres reçues : 30

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.